

Se partager un congé parental, une utopie?

FAMILLE La Commission fédérale pour les questions familiales a présenté son projet, tablant sur 38 semaines de congé. Décryptage.

PAR BAYRON.SCHWYN@ESHMEDIAS.CH

Galvanisée par le vote franc de la population en faveur du congé pour les jeunes papas à l'automne 2020 (60,3% de «oui»), la Commission fédérale pour les questions familiales (Coff) revient à la charge pour que la Suisse avance sur le congé parental.

Le groupe d'experts présidé par la neuchâteloise Monika Maire-Hefti, ancienne conseillère d'Etat socialiste, a présenté un modèle remanié d'un congé partageable entre les deux parents, après la naissance d'un enfant.

1 A quoi ressemblerait le congé parental?

A l'heure actuelle, la Suisse connaît un congé maternité de quatorze semaines et paternité de deux semaines. La commission propose d'ajouter un congé supplémentaire de 22 semaines aux seize existantes, pour un total de 38 semaines. C'est moins que la médiane des pays de l'OCDE, qui s'élève à 43 semaines. «La Suisse est actuellement avant-dernière du classement des 38 Etats membres», précise Monika Maire-Hefti (voir graphique). Les parents pourraient prendre

chacun la moitié du congé, soit 19 semaines, ou opter pour une répartition plus flexible. Les mères pourraient ainsi bénéficier de 16 à 23 semaines de congé – en ayant la possibilité d'entamer leur congé jusqu'à deux semaines avant la naissance – et les pères de 15 à 22 semaines.

Ces semaines pourraient être prises en bloc, à temps partiel ou de manière fragmentée. La prestation serait offerte à tous les parents, quel que soit l'état civil ou le sexe. Seules deux semaines de congé pourraient être prises en commun par les parents, avec une flexibilité possible en cas de besoin particulier de soutien.

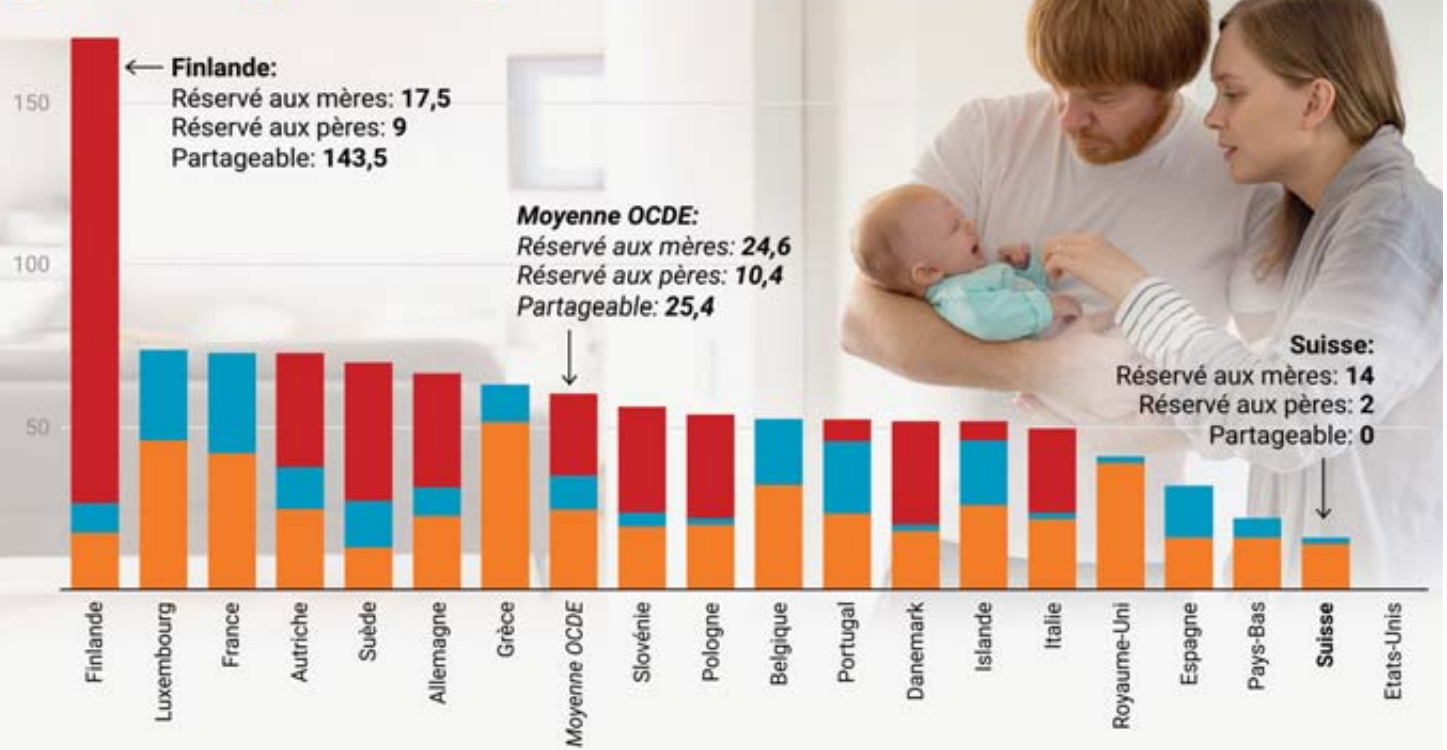
2 Quel changement, et à quel coût?

Ce modèle, en limitant la libre répartition des semaines, se veut plus égalitaire, afin d'éviter certains effets constatés dans des pays où le congé parental est mis en place. «Le libre choix a un effet négatif sur le recours au congé parental par les pères, qui laissent le plus souvent leur congé à la mère. La participation des mères au marché du travail ne s'accroît ainsi pas, avec toutes

Congé pour les parents: la Suisse est peu généreuse par rapport à ses voisins

Nombre de semaines de congé rémunéré dont disposent les pères et les mères (en 2022).

■ Réserve aux mères ■ Réserve aux pères ■ Partageable (le plus souvent pris par les mères)



Graphique: François Allanou - Source: OCDE - Créé avec Datawrapper

les conséquences négatives que cela implique: perspectives de carrière insatisfaisantes, salaires plus bas et prévoyance vieillesse insuffisante», explique Nadine Hoch, responsable du secrétariat scientifique de la Coff.



«C'est la prochaine étape si on veut véritablement une conciliation entre vie familiale et professionnelle.»

JOHANNA GAPANY
CONSEILLÈRE AUX ÉTATS FRIBOURGEOISE
(PARTI LIBÉRAL-RADICAL)

Le coût supplémentaire du modèle envisagé est estimé à 1,4 milliard de francs par année, pour un montant total de 2,44 milliards de francs par année pour l'ensemble des 38 semaines de congé. La Coff propose de financer le coût supplémentaire en augmentant les cotisations APG des employés et des employeurs de

0,5% chacun, aujourd'hui, à 0,8% ou 0,9% chacun.

3 Quels bénéfices et pour qui?

Ce congé serait notamment bénéfique pour la santé du bébé et diminuerait le risque d'épuisement psychique et de dépression chez la mère. Le congé serait aussi bénéfique pour le lien père-enfant, avance Monika Maire-Hefti.

Des aspects positifs sur le plan économique sont également mis en avant: selon une étude californienne, la productivité augmenterait avec la possibilité d'un tel congé. Des modélisations de l'Union européenne montrent qu'une augmentation de 1% du taux d'emploi des femmes après l'accouchement générerait suffisamment de recettes fiscales pour compenser un congé parental intégralement rémunéré d'une durée de 18 à 20 semaines.

4 Où en sont les débats?

Toutes les interventions parlementaires allant dans ce sens ont été rejetées ces dernières années.



«J'espère que nous parviendrons à trouver une majorité, pas qu'à gauche.»

FABIEN FIVAZ
CONSEILLER NATIONAL NEUCHÂTELOIS
(LES VERTS)

Une initiative populaire sur ce thème était envisagée par un comité citoyen, mais les travaux ne sont pas encore très avancés aujourd'hui, en raison notamment de divergences sur la forme que devrait prendre ledit congé.

C'est au niveau cantonal que les choses sont les plus avancées actuellement, avec des initiatives dans les cantons de Genève, de Vaud ou de Neuchâtel notamment. C'est toutefois la Confédération qui reste compétente. Pour le conseiller national neuchâtelois Fabien Fivaz (Les Verts), le congé parental est une nécessité absolue pour améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais, souligne-t-il, «le débat est extrêmement

difficile à Berne. J'espère que nous parviendrons à trouver une majorité, pas qu'à gauche, qui permettra de redonner un souffle à cette question. Il est déjà certain que le financement restera une question centrale.»

La conseillère aux Etats Johanna Gapany (PLR/FR) plaide elle aussi pour un congé parental. «C'est la prochaine étape si on veut véritablement une conciliation entre vie familiale et professionnelle. Il faut que ce congé soit le plus flexible possible pour les parents.»

Mais, pour en définir les contours précis, elle attend les conclusions d'un rapport du Conseil fédéral, qui doit faire la lumière sur les possibilités de financement d'un tel congé et les opportunités économiques qu'il permet.

Pour l'Union patronale suisse, qui a régi par communiqué, il faut se concentrer sur «les vrais défis à relever plutôt que de revendiquer confusément de nouveaux modèles de congés impossibles à financer.»

Les débats pour un congé maternité ayant duré 50 ans, ceux pour le congé paternité 15, celui pour les deux parents semble aujourd'hui loin d'être terminé.

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Nikki Haley, rempart républicain face à Trump

La républicaine Nikki Haley (photo Keystone) a annoncé hier se présenter à l'élection présidentielle américaine 2024. Elle devient ainsi la première candidate notable à défier Donald Trump. L'ancienne diplomate, justement nommée à l'ONU en 2017 par Donald Trump, sera, selon toute vraisemblance, l'une des seules femmes à se présenter à l'élection. **ATS AFP**



UKRAINE

Neutralité contournée

L'Allemagne a commandé de nouvelles munitions pour des systèmes anti-aériens Gepard destinés à l'Ukraine. Elle y est contrainte à cause du refus suisse de lui en livrer, pour des raisons de neutralité. **ATS**

GRISONS

Meute dans le viseur

Le Parlement grison a demandé hier au gouvernement l'autorisation d'abattre toute la meute de loups de Beverin, qui s'est notamment attaquée à des vaches mères. Le gouvernement s'est dit prêt à accepter l'intervention, mais sous une forme moins radicale, car le canton ne dispose pas des bases légales pour abattre toute une meute. La conseillère d'Etat Carmelia Maissen a souligné lors du débat que la nouvelle loi fédérale sur la chasse, qui n'est pas encore entrée en vigueur, prévoit «une régulation proactive» des loups. Abattre toute une meute serait alors possible. **ATS**

UE

Fin des voitures à essence en 2035

Le Parlement européen a approuvé la fin des ventes de voitures neuves à moteur thermique en 2035. Cela revient à l'arrêt des ventes de voitures et véhicules utilitaires légers neufs à essence et diesel dans l'UE, ainsi que des hybrides. Le Conseil devra encore approuver le texte pour qu'il entre en vigueur. **ATS AFP**

Un Valaisan suspect arrêté près du Palais fédéral

BERNE La police a bloqué un large périmètre autour du Palais fédéral hier, suite au comportement inquiétant d'un individu, qui a été arrêté. L'homme souffrirait de problèmes psychiques.

La police cantonale bernoise a interpellé mardi après-midi un Valaisan au comportement suspect près du Palais fédéral. L'opération a nécessité un imposant déploiement policier. L'individu, un citoyen valaisan, selon le porte-parole de la police, portait une tenue de combat et un étui sans son arme. Il n'a pas opposé de résistance lors de son arrestation. Il a voulu accéder au Palais fédéral par la terrasse. Un test rapide a fait apparaître des traces d'explosif sur lui, mais il ne portait pas lui-même d'explosif.

L'homme a été placé en détention provisoire. Des examens médicaux sont en cours pour déterminer son état physique et psychique. L'individu avait un lien avec la voiture trouvée sur la Place fédérale, qui a ensuite été examinée

par un démineur à l'aide d'un robot. Le véhicule n'a finalement présenté aucun danger. Selon le «Blick», qui a pu contacter le propriétaire de la voiture, l'homme serait schizophrène et aurait effectué plusieurs séjours en psychiatrie.

Plusieurs bâtiments ont été évacués, dont le Parlement et les ailes est et ouest du Palais fédéral. Une partie de la Banque nationale suisse, de la Banque cantonale bernoise ainsi que la Banque Valiant, situées autour de la Place fédérale, ont aussi été évacuées. De nombreuses forces d'intervention, des véhicules de police et de pompiers ainsi que des ambulances étaient visibles aux alentours du Palais fédéral. L'intervention des forces de l'ordre s'est terminée peu avant 19 heures. **ATS ESH**